

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2025

PERSONNEL

Appel(s) public(s).

Appel public en vue de la constitution d'une réserve de recrutement de conseillers en prévention niveau 1 et niveau 2 : modification de la composition du jury.

Engagement(s).

Prolongation de l'engagement contractuel d'une dessinatrice en construction.

Evaluation(s) du personnel.

Prise d'acte d'évaluations de membres du personnel opérationnel.

Fonctions supérieures.

1. Désignation pour l'exercice de fonctions supérieures.
2. Prolongation de deux désignations pour l'exercice de fonctions supérieures.

Promotion(s).

1. Promotion au grade de Caporal professionnel : promotion de 3 caporaux professionnels.
2. Promotion au grade de Lieutenant professionnel : prolongation de la réserve.

Nomination à titre définitif de stagiaire(s) sapeur(s)-pompier(s) professionnel(s).

Nomination à titre définitif d'un sapeur-pompier professionnel.

Demandes d'activité complémentaire et/ou volontariat dans une autre zone.

1. Décision d'accorder l'autorisation à quatre membres du personnel opérationnel d'exercer l'activité complémentaire demandée pour une durée de 12 mois à dater du 16 décembre 2025 en ce qui concerne les activités autres que le volontariat dans une autre zone.
2. Décision de mettre en demeure un membre du personnel opérationnel de mettre fin, dans un délai de 6 mois, à son activité complémentaire exercée sans autorisation préalable.

Réaffectation(s) pour raisons médicales.

1. Réaffectation temporaire de trois membres du personnel opérationnel (ratification).
2. Fin de réaffectation temporaire d'un membre du personnel opérationnel.

Agression du personnel : décision de prise en charge, dans des limites déterminées, des frais liés à l'introduction, par un ambulancier professionnel agressé dans l'exercice de ses fonctions, d'une demande auprès du Fonds spécial d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence.

FINANCES

Règlement sur la facturation des prestations payantes de LIEGE ZONE 2 IILE-SRI : indexation de la tarification (entrée en vigueur : 1er janvier 2026).

MARCHES PUBLICS

1. Prise de connaissance du reporting trimestriel des dépenses d'achats supérieures à 10.000 € HTVA et inférieures ou égales à 25.000 € HTVA pour la période du 3 septembre au 2 décembre 2025.
2. Consultation dans le cadre du marché de services financiers ayant pour objet la mise à disposition d'une ligne de crédit à terme fixe : attribution du marché.

CONVENTIONS

1. Prolongation des conventions concernant la mise à disposition de conseillers en prévention de niveau 1.
2. Fin anticipative du détachement d'un major professionnel à la Province de Liège au 31 décembre 2025.

MISE EN PLACE D'UN CANAL DE SIGNALEMENT INTERNE DES ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ DANS LE CADRE DE LA LOI DU 8 DÉCEMBRE 2022 RELATIVE AUX CANAUX DE SIGNALEMENT ET À LA PROTECTION DES AUTEURS DE SIGNALEMENT D'ATTEINTE À L'INTÉGRITÉ DANS LES ORGANISMES DU SECTEUR PUBLIC FÉDÉRAL ET AU SEIN DE LA POLICE INTÉGRÉE : Décision de principe de recourir à l'Audit Fédéral pour la gestion de ce canal et décision d'engager les démarches nécessaires afin de connaître les modalités pratiques de mise en œuvre.

LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION SECTEUR A DU 15 DECEMBRE 2025

PERSONNEL

Bien-être des travailleurs.

Suivi de point(s) soumis au Comité de Concertation syndicale ayant pour objet le bien-être des travailleurs.

1. Prise d'acte de l'avis du Comité du 9 septembre 2025 sur le dossier relatif aux sanitaires du Sart-Tilman et décision de donner un accord de principe à la réfection des sanitaires du poste avancé du Sart-Tilman.
2. Prise d'acte de l'avis du Comité du 14 octobre 2025 sur le dossier relatif au travail en hauteur au sein de l'IILE et décision de donner un accord de principe pour la réalisation de travaux et l'acquisition d'EPC (équipement de protection collective) visant à sécuriser le travail en hauteur au sein de l'IILE.
3. Prise d'acte de l'avis du Comité du 14 octobre 2025 sur le dossier relatif aux étais de stabilisation et décision de donner un accord de principe à l'acquisition d'étais de stabilisation rapide pour les véhicules de désincarcération.

Absences pour maladie.

1. Prise d'acte du relevé des mises en disponibilité pour maladie.
2. Prise d'acte des statistiques d'absentéisme.
3. Prise d'acte de l'évolution comparative cadre/effectif.
4. Examen de la situation d'un agent en infraction par rapport aux dispositions du statut administratif relatives aux absences et congés : Constat qu'un sapeur-pompier professionnel se trouve, conformément à l'article 190 dudit statut, dans une situation de non-activité pour les gardes du 15 au 16 septembre 2025 (14 heures) et du 11 au 12 octobre 2025 (24 heures). Prise d'acte que, conformément à l'article 186 du statut administratif du personnel opérationnel, l'intéressé n'a, durant cette période, pas droit à son traitement, qu'il ne peut faire valoir ses titres ni à la promotion par avancement en grade, ni à la promotion barémique ni à l'attribution d'un mandat.

Accidents du travail.

1. Consolidation d'accident(s) du travail pour les incapacités de moins de 30 jours.
2. Consolidation d'accident(s) du travail pour les incapacités de plus de 30 jours.
3. Refus de reconnaissance d'accident(s) du travail.
4. Décision définitive de règlement d'accident(s) du travail.
5. Classement sans suite du dossier d'un agent qui n'a pas marqué son accord sur les propositions qui lui ont été soumises et n'entreprend aucune démarche particulière.
6. Absence acceptée après consolidation.

Congés et dispenses de service.

1. Réduction d'1/5^e de leur carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental accordée à 2 membres du personnel pompier professionnel (prise d'acte).
2. Octroi d'un congé pour les réservistes de l'armée à 1 membre du personnel pompier professionnel ayant été rappelé dans le cadre du déploiement de la Réserve Entraînée (prise d'acte).

Traitements.

Octroi d'une évolution de carrière à 1 sapeur-pompier professionnel et 1 capitaine professionnel.

Pensions.

Décision, sur base de l'approbation par le Service fédéral des Pensions (SFP), de mettre à la pension de retraite 1 sapeur-pompier professionnel à la date du 1er juillet 2026.

Procédures.

Prise d'acte d'1 jugement du Tribunal du travail de Liège rendu dans le cadre d'1 dossier de « recours en indemnisation ».

Car Policy.

En application de la Car Policy, décision d'autoriser 1 capitaine professionnel à utiliser à des fins privées le véhicule de commandement léger mis à sa disposition pour le service de rappel en qualité d'officier de semaine.

Formations.

1. Prise d'acte de la réussite de 3 membres du personnel opérationnel professionnel au renouvellement du brevet AMU.
2. Prise d'acte de la participation d'1 Assistant responsable bâtiment et d'1 ambulancier réaffecté temporairement au Service Logistique à la formation « Travail en hauteur ».
3. Décision d'autoriser l'inscription d'1 major professionnel à la formation « L'intelligence artificielle (IA) au service de la sécurité et la prévention – Module d'initiation (Recyclage Conseiller en prévention) ».
4. Décision d'autoriser l'inscription des agents membres de la spécialité plongeurs à la formation préparatoire à l'examen de brevet de conduite (bateau) restreint et général.

MARCHES PUBLICS

1. Marché public de services ayant pour objet l'acquisition et l'entretien des moyens d'extinction opérationnels : attribution du marché.
2. Marché public de fournitures ayant pour objet l'achat de groupes et tuyaux hydrauliques Holmatro (marché de faible montant).

LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION SECTEUR B DU 15 DECEMBRE 2025
--

PERSONNEL

Formations.

1. Prise d'acte de la participation de 6 membres du personnel opérationnel volontaire à la formation « Initiation Nageur Sauveteur Aquatique ».